

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
COOP SAVEURS DU VEXIN
du samedi 20 mai 2017**

Le samedi 20 mai 2017, à 14h30, sur convocation adressée à tous les sociétaires, s'est déroulée à Chaussy, dans les locaux de La Bergerie de Villarceaux, l'assemblée générale ordinaire de la SCCC « Coop Saveurs du Vexin » afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Résolution 1 : - Rapport d'activité 2016 du comité de surveillance et approbation
- Résolution 2 : - Rapport d'activité 2016 de la gérance et approbation
- Résolution 3 : - Rapport financier et approbation, affectation du résultat
- Résolution 4 : - Élection de la gérance, rapport d'orientation
- Résolution 5 : - Élection des membres du comité de surveillance

A été déposé sur le bureau la feuille de présence signée par chaque sociétaire et chaque mandataire entré en séance. Cette feuille de présence a été contrôlée et signée par le président de séance, et il a été constaté que :

- 26 sociétaires étaient présents
- 23 sociétaires⁴⁹ étaient représentés

Sur 297 sociétaires recensés à ce jour, 49 étaient présents ou représentés. Le quorum de 49 sociétaires (1/6ème) étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Constitution du bureau de l'assemblée générale

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du président de séance. Martine DISSARD fait acte de candidature. **L'assemblée générale désigne à l'unanimité Martine DISSARD en qualité de présidente de séance.**

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation de deux scrutateurs de séance. Claude MOISSON et Audrey DAL COLLETO font acte de candidature. **L'assemblée générale les désigne à l'unanimité en qualité de scrutateurs.**

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du secrétaire de séance. Héloïse BOUREAU fait acte de candidature. L'assemblée générale désigne à l'unanimité Héloïse BOUREAU en qualité de secrétaire de séance.

RESOLUTION N°1 : Rapport d'activité du comité de surveillance

Le président du comité de surveillance, Yann GRILLÈRE étant absent, le comité est représenté par Véronique LE STANGUENNEC.

Le Comité De Surveillance (CDS) est composé de :

- Thérèse BARBERA,
- Sandrine CORNU,
- Audrey DAL COLLETO,
- Laurence DIDION,
- Claude GOBET,
- Yann GRILLÈRE,
- Thierry LADREYT,
- Véronique LE STANGUENNEC

JC dt U AN MD⁶⁷

Lors de sa dernière réunion de 2016, le CDS a accueilli Serge THEYTAZ et Odile ADAMIDES afin qu'ils nous fassent part de la situation financière intermédiaire et des tendances pour 2017, ainsi que de l'évolution du projet concernant le maraîchage.

Cette situation a été complétée par l'analyse des comptes publiés pour 2016 (bilan et compte de résultat).

Volet opérationnel

- L'accord mis au point en 2015 avec Ecosite pour la réception des produits, est désormais rodé
- Axe prioritaire : Projet de Maraîchage :
 - o Un nouveau projet a été engagé en 2016 pour l'utilisation d'une parcelle de base de 4 hectares et 1 bâtiment agricole.

Objectifs :

- o Production et vente en circuit court
- o Canaux de ventes
 - Priorité 1 : restaurant de la Bergerie et à la Coop Saveurs du Vexin
 - Priorité 2 : Commerces locaux
- o Projet évolutif avec expérimentation agricole : accompagnement de jeunes maraichers.

Ce projet a été présenté par la Coop à la Fondation en Décembre 2016.

Le CDS partage les objectifs et le soutient pleinement.

Volet économique

Nous constatons que **la gestion financière est saine et reflète bien l'activité.**

Le CA est légèrement en baisse : prix du panier moyen est stable. Le nombre de paniers est en baisse (avec une baisse du nombre de colis de viande). Point à investiguer

2016 a été marquée par **une attention toute particulière sur les stocks et l'optimisation de leur gestion :**

- Une optimisation des coûts de transports de marchandises
- L'accord avec Ecosite pour assurer la réception des produits
- Une action exceptionnelle sur l'inventaire physique des stocks (rayons et réserves) s'est accompagnée d'un effort accru et récurrent sur les consignes de mise en rayon (respectant la méthode FIFO « First In First Out ») et l'analyse pro active des dates de péremption.

Nous invitons la cogérance à maintenir son attention sur la qualité de saisie des réceptions de stocks, pour limiter les oublis et risques d'erreur.

En accord avec le CDS la cogérance a continué à maintenir bas le taux de marge, au bénéfice des adhérents ; nos besoins d'investissement restant encore faibles en 2016.

Le Conseil de Surveillance tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement des marchés.

Il remercie tout particulièrement nos cogérants pour les actions dynamiques et de fond qu'ils mènent afin de nous permettre d'accéder à une gamme diversifiée de produits à des prix très accessibles.

Merci également à ceux qui les accompagnent dans la gestion (gestion financière, comptabilité).

Nous invitons bien sûr les coopérateurs à venir nous rejoindre toujours plus nombreux pour assurer les jours de marché. L'ambiance est très chaleureuse et conviviale.

Enfin les membres du CDS sont toujours prêts à contribuer aux projets de la gérance.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HC AT RT AD MD ⁰⁴

RESOLUTION N°2 : Rapport de la gérance

1. Faits marquants de 2016

- La Coop compte fin décembre 2016 297 coopérateurs (308 en 2016) ; il y a eu 18 arrivées et 29 départs
- Les ventes sont en légère baisse (-1, 3%) par rapport à 2015
- Diversification des produits en privilégiant les produits en circuit court et ceux demandés par les coopérateurs ;
- Relocalisation de la consommation pour privilégier les producteurs locaux ;
- Pour les produits importés, la Coop a poursuivi la logique de contacts directs avec les producteurs, quand cela est possible. Ainsi cette année avons-nous privilégié la vente du café de petites communautés du Pérou, c'est le café Puruz. Nous avons souhaité les aider dans leur démarche car ils ne peuvent pas vendre dans les circuits traditionnels, leur production étant trop limitée.

2. Organisation générale

La cogérance

Depuis 2012, le système de cogérance a fait ses preuves. Les fonctions de trésorier et de trésorier adjoint créées en 2014 ont trouvé pleinement leur place.

Nous avons poursuivi cette démarche en 2016, les nouveaux gérants, Odile et Henri ont pu bénéficier de la formation et de la coopération attentive d'Elsa. Un passage de relais qui a permis à la coop de poursuivre son activité dans de bonnes conditions malgré le départ de Martine.

Serge qui prend en charge les tâches de nature financière (virements aux fournisseurs, tenue des comptes...) est un maillon indispensable dans ce dispositif.

Chantal Clavaud et Alain Leboeuf, fidèles au poste, tiennent à jour la comptabilité et contrôlent régulièrement les comptes.

Jour de Marché

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui sont venus participer au bon fonctionnement de la Coop, donner un coup de main pour la mise en place ou à la distribution, ce qui permet de mieux se connaître et de développer « l'esprit coop ». Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles. L'expérience montre que les coopérateurs sont prêts à s'investir même s'il est normal que cet investissement soit à la mesure des possibilités de chacun. Toutefois, on peut noter un renouvellement très partiel des coopérateurs investis, certains marchés étaient d'ailleurs un peu « tendus » durant la période.

Les livraisons

Paul Dehay, président du conseil d'administration d'Ecosite a proposé que la réception des marchandises soit gratuite, c'est Grégory Favreau, salarié de l'Ecosite, qui est désormais en charge des réceptions. Ce qu'il fait avec dévouement et efficacité.

Nous les remercions chaleureusement de cette aide apportée à la Coop.

HC *[Signature]* LA AN MD *[Signature]*

3. Les produits

- **Diversification et relocalisation des produits**

Nous avons continué de diversifier les produits en privilégiant les circuits courts et les demandes des coopérateurs.

Nous encourageons d'ailleurs les coopérateurs à signaler les produits qu'ils souhaiteraient trouver à la Coop.

Ainsi avons-nous pu fournir de l'huile de Colza de la ferme Sainte-Beuve et vous proposer récemment l'huile de cameline (une « mauvaise herbe » pleine de qualités, produite dans l'Oise).

- **Offre de produits maraîchers**

Depuis Septembre nous avons pu mettre en place un système de livraison de paniers de légumes, et de sacs de pommes de terre, en commande, fournis par Sylvain Giroud un maraîcher en conversion bio et qui produit localement !

Vous avez pu le rencontrer cet hiver, il est aussi présent et propose ses produits directement les jours de marché.

4. Prix

Nous avons maintenu les marges cette année. Notre objectif est de continuer à fournir des produits de qualité à des prix abordables.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°3 : Présentation des comptes

1. Les sociétaires

A fin décembre 2016, la coopérative comptait 297 sociétaires (308 en 2015). En 2016, il y a eu 18 nouvelles souscriptions et 29 départs.

Le capital social de la Coop, entièrement libéré, est au 31/12/2016 de 22 572 €.

2. Présentation du compte de résultat

Les ventes HT 2016 (132 314 €) sont en légère baisse de 1.3 %. Cette baisse concerne les produits non alimentaires (tva à 20%).

Les charges (hors achats et variation de stock) représentent 11 288 € et sont en forte hausse de 3107 €. Cette hausse est due principalement au poste Pertes sur stocks pour 2 841€.

L'activité de la Coop a permis de dégager une marge commerciale de 11.628 € (vente de marchandises –coût d'achat des marchandises vendues) soit un taux de marge de 10% (9% en 2015).

Le résultat avant impôt est de +1.061€(3.194€en2015).

Le taux de l'impôt étant de 15 %, l'impôt sera de 159 €.

Le résultat net est : 902 € en regard de 2.632 € pour 2015.

3. Présentation du bilan

Affectation du résultat (résolution 3)

Rappel:

1. Le fonds de réserve facultative (statuts -article 33) est de 17.000 €.

2. Le résultat net de 2016 est de 901,83 € et le report à nouveau est de 869,90 € ce qui fait un montant à affecter de 1.771,73 €.

HC *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Nous vous proposons :

- De maintenir la réserve légale à 2.333,20 € (10,3 % du capital).
- De doter la réserve facultative de 1.771,73 € ce qui la porte à 18.771,73 €.

4. Trésorerie

Le solde du compte bancaire est au 31/12/2016 de 27.806,00 €.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°4

Élection de la gérance, objectifs et prévisions

4.1. Élection de la gérance

Odile ADAMIDÈS et Henri COMBEAU, cogérants depuis un an, engagés pour deux ans, souhaitent poursuivre leur engagement. Elsa COSTA se retire de la gérance, elle est donc déclarée partante. Sophie CORBEAU-MUNOZ candidate à la gérance exprime ses motivations.

Il est procédé au vote.

Sophie CORBEAU-MUNOZ est élue à l'unanimité.

Il est précisé que la comptabilité reste assurée par Chantal Claveau, Alain Bader-Leboeuf et Serge Theytaz.

La cogérance se compose désormais de :



- Odile ADAMIDÈS
- Henri COMBEAU
- Sophie CORBEAU-MUNOZ

APPROBATION DE LA NOUVELLE COGÉRANCE À L'UNANIMITÉ

4.2 Perspectives d'avenir

- Maintenir une cogérance (à trois) en dissociant les missions de gestion et les missions financières ;
- Développer l'implication des coopérateurs dans la vie de la coopérative ;
- Engager une réflexion et des actions pour réduire les pertes ;
- Faire vivre la coopérative en proposant des activités annexes sur le site de Villarceaux.
- Développer la formation et l'information sur les choix et l'origine des produits proposées par la COOP (échanges informels lors des marchés, atelier de cuisine avec les produits proposés par la Coop, rencontre des fournisseurs invités lors des marchés, visite des fournisseurs dans le cadre de leurs « portes ouvertes »,...).
- Maintenir la taille de la structure et favoriser l'essaimage de notre organisation (Nécessaire description du modèle économique et social de la Coop).
- Optimiser les mobilités : réduire notre empreinte carbone : analyser, cartographier et proposer une amélioration des déplacements.
- Faire évoluer l'outil informatique de gestion : choix d'un nouveau logiciel, mise en place, paramétrage, reprise de l'existant (stagiaire).

Ces quatre derniers points ont été évoqués avec le Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux qui serait prêt à nous aider dans ces démarches.

JLC   AD MD

.....Et une priorité, faire avancer le dossier maraîchage.

Ce rapport donne lieu à de nombreux échanges.

4.2.1 Comment optimiser l'inscription de bénévoles afin qu'à chaque marché il y ait un nombre de personnes suffisant ?

La veille du marché, et le jour de marché, la présence de bénévoles est essentielle afin que la coopérative fonctionne. La participation des bénévoles est inégale selon les marchés. L'engagement de chacun est nécessaire pour faire vivre la Coop.

Pour améliorer l'organisation des marchés, il est proposé :

- de rappeler aux bénévoles de s'inscrire ;
- de mettre un tableau d'affichage le jour du marché pour que des coopérateurs puissent s'inscrire en tant que bénévole pour le marché du mois à venir ;
- de mettre un tableau en ligne afin que chacun se rende compte des besoins de la coop et puisse s'inscrire pour le (les) marché(s) de son choix.

4.2.2. Échanges et débats sur les choix des produits

Les gérants font des choix lors de la commande de produits (exemple : préférer du café péruvien de petits producteurs plutôt qu'un café bio plus courant et moins cher). Ils souhaitent informer et échanger avec les coopérateurs concernant ces choix.

Aujourd'hui, le bouche à oreille ne suffit pas.

Il est proposé d'organiser le jour du marché, 30min d'échanges autour d'un produit, de son origine, des méthodes de production...

4.2.3. Limiter les erreurs de sur les feuilles de courses

Lors des inventaires, de trop nombreux écarts de stock sont relevés. Ils peuvent provenir d'erreurs de réception de commandes, mais plus souvent lors d'achats par les coopérateurs. Les coopérateurs doivent donc être très attentifs lors de leurs achats afin de bien noter tous les produits pris en rayon avec le nom et le bon code.

Afin de limiter ces erreurs, il est suggéré :

- un contrôle avant le passage en caisse du nombre d'articles notés et du nombre d'articles présents dans le sac. Mais ceci est irréalisable, cela prendrait trop de temps.
- de mettre en place un système de code barre comme les caisses classique, un investissement en temps et en argent qui n'est peut-être pas pertinent pour notre structure coopérative.

4.2.4. Changement de l'outil informatique COOCOBIO

Depuis plusieurs années, la coop utilise le logiciel COOCOBIO afin de gérer les commandes, les ventes et les stocks. Les cogérants souhaitent améliorer l'outil de caisse qui n'a pas évolué suffisamment.

Au moins un point à améliorer : l'incrémentation des commandes en ligne, dans le logiciel de caisse et de gestion de stock, gagnerait du temps et limiterait les sources d'erreurs.

Les cogérants proposent, en partenariat avec CEV, de recruter un stagiaire étudiant informaticien qui pourrait paramétrer le progiciel « ODOO », disponible en open source.

Le/la stagiaire aura besoin d'un encadrement, mais pourra adapter techniquement le logiciel aux besoins de la coop.

Certains coopérateurs craignent que ce projet soit complexe et ambitieux.

HC af G IN MD 01

D'autres alertent sur le fait de ne pas perdre de données lors d'un changement d'outil, de penser à faire les sauvegardes nécessaires. D'autres encore pensent que l'on pourrait faire l'économie de cette reprise de données...

Il pourrait être intéressant que les cogérants notifient les points forts et points faibles du logiciel actuel et du logiciel proposé afin que tout le monde comprenne mieux leur proposition. Ce travail serait également une ébauche de cahier des charges pour le futur logiciel.

APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°5 Élection du CDS

Le comité de surveillance est composé à l'heure actuelle de 8 membres. Le nombre maximum de personnes pouvant y siéger est fixé à 12, et le minimum à 6.

M. Yann GRILLÈRE, et Mme Thérèse BARBERA souhaitent quitter le comité de surveillance. Deux coopérateurs proposent leur candidature, à savoir Archie ROBERTSON et Blake MC INERNEY.

Le Comité De Surveillance (CDS) est donc composé de :

- Sandrine CORNU,
- Audrey DAL COLLETO,
- Laurence DIDION,
- Claude GOBET,
- Thierry LADREYT,
- Véronique LE STRANGUENNEC,
- Maxime MORARD.
- Archie ROBERTSON
- Blake MC INERNEY

Les réunions du CDS se feront le samedi après-midi, le jour du marché.

APPROBATION DES CANDIDATURES À L'UNANIMITÉ

QUESTION DIVERSES

Cette année a été marquée par un investissement important de la cogérance dans la vie du site de la Bergerie, elle répond en cela à la volonté de la Fondation de construire un **Projet de site** porté par l'ensemble des acteurs.

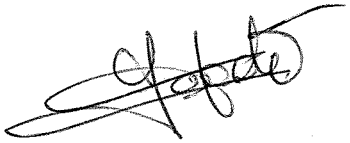
A cette occasion, la cogérance s'est impliquée de façon très active dans un projet de maraîchage. Ce projet est en cours d'élaboration et devrait aboutir fin 2017.

HC MA M AN MO

Sur interpellation de la Présidente, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h30.

Fait à CHAUSSY, le 20 mai 2017

La présidente
Martine DISSARD

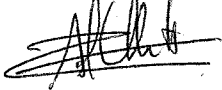


Les scrutateurs
Claude MOISSON

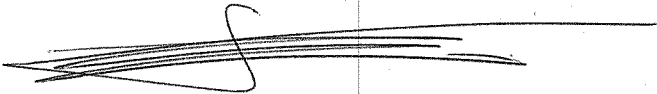


La secrétaire
Héloïse BOUREAU

Audrey DAL COLLETO




La représentante du CDS
par procuration du président
Véronique LE STANGUENNEC



Les Cogérants
Elsa COSTA

Odile ADAMIDES



Henri COMBEAU

